

**CDG 38**

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

ARRETE

Objet : Arrêté fixant la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'accès au grade de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade, session 2025.

Le Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère,

- Vu** le Code Général de la fonction publique, notamment ses articles L.321-1, L.321-2 et L.321-3,
Vu la loi n°2016-486 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et à la citoyenneté,
Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modification de transformation de la fonction publique,
Vu le décret n°94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'Etat par voie télématique,
Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu le décret n°2010-1359 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'accès au grade de technicien principal de 1^{ère} classe,
Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
Vu le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, pris pour application des dispositions de l'article 92 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
Vu le décret n°2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique,
Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu l'arrêté du 8 juillet 2024 fixant les conditions et les modalités de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique,

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE

493, rue des Universités - CS 50097 - 38401 St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 33 20 33 | Fax 04 76 33 20 40 | Email : cdg38@cdg38.fr

www.cdg38.fr

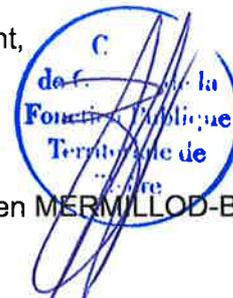
- Vu** l'arrêté C-2024-087 du 3 septembre 2024, visé en préfecture le 11 septembre 2024, relatif à l'examen professionnel de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade (H et F) session 2025,
- Vu** l'arrêté C-2024-149 du 4 décembre 2024, visé en préfecture le 12 décembre 2024, modifiant l'article 6 de l'arrêté C-2024-087 d'ouverture de l'examen professionnel de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade (H et F) session 2025,
- Vu** l'arrêté C-2025-036 du 7 avril 2025, visé en préfecture le 7 avril 2025, fixant la liste des membres du jury et des admis à concourir à l'examen professionnel de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade (H et F) session 2025,
- Vu** l'arrêté C-2025-054 du 7 mai 2025, visé en préfecture le 22 mai 2025, fixant la liste des correcteurs de l'épreuve d'admissibilité et modifiant la liste des admis à concourir à l'examen professionnel de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade, session 2025,
- Vu** l'arrêté C-2025-100 du 13 août 2025, visé en préfecture le 14 août 2025, fixant la liste des examinateurs de l'épreuve orale d'admission à l'examen professionnel d'accès au grade de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade, session 2025,
- Vu** la convention générale de mutualisation des coûts de concours et des examens transférés du Centre national de la fonction publique territorial vers les Centres de gestion,
- Vu** le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation adopté par les 12 centres de gestion de la région Auvergne-Rhône-Alpes, signé le 13 avril 2022,
- Vu** l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les 12 départements de la région Auvergne- Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2025,
- Vu** le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de l'Isère.

ARRETE

- ARTICLE 1** : La liste des candidats admis à l'examen professionnel d'accès au grade de technicien principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade, session 2025 est arrêtée comme présentée en annexe.
- ARTICLE 2** : Les candidats disposent en cas de contestation d'un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble (possibilité de saisir le tribunal administratif par la voie de l'application « Télérecours citoyens » : www.telerecours.fr). Dans ce délai, les candidats peuvent également déposer un recours gracieux devant Monsieur le Président du centre de gestion de l'Isère, cette démarche suspendant le délai du recours contentieux.
- ARTICLE 3** : Le présent arrêté sera publié sur le site internet www.cdg-aura.fr, après transmission à Monsieur le Préfet du département de l'Isère.

St Martin d'Hères, le 29 septembre 2025

Le Président,



Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL
 DE 1ERE CLASSE AG**

SESSION 2025

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS
 JURY DES ADMISSIONS DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

LE JURY A FIXE LE SEUIL D'ADMISSION A 10/20

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
1.	Madame	ARTRU Laetitia	ANNE MARIE	ARTRU
2.	Monsieur	BALLET Jean-Christophe	Paul	BALLET
3.	Monsieur	BARDET David	Olivier	
4.	Monsieur	BARRAUD Xavier	Patrick Louis	
5.	Madame	BEUFILS Emma	Anna Marthe	
6.	Monsieur	BEAUVOIR Cedric		
7.	Madame	BEDAR Latifa		
8.	Monsieur	BERNARD Pascal		
9.	Monsieur	BOULY Maxime	Alexis Basile Frédéric- Etienne	
10.	Monsieur	BOUREAU Jérémy		
11.	Monsieur	BREAT Wilfried		
12.	Monsieur	CHAVAREN Jerome		
13.	Monsieur	CHEVALLIER Daniel		
14.	Monsieur	CUVELIER Stéphane	William Charles	
15.	Monsieur	DELEUZE Marc		
16.	Madame	DONAL Marine		

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL
 DE 1ERE CLASSE AG**

SESSION 2025

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS
 JURY DES ADMISSIONS DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

LE JURY A FIXE LE SEUIL D'ADMISSION A 10/20

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
17.	Monsieur	DOUCET Gilles		
18.	Madame	DUMAS Audrey	Josiane	PERREON
19.	Monsieur	DUVAL Christophe		
20.	Madame	FANTINO Laëtitia		
21.	Madame	FILLION Claire		DUFOUR
22.	Madame	FLORES-FLORES Anne-Sophie		MASSON
23.	Monsieur	GALEY Julien	Robert Marie	
24.	Monsieur	GAUTHIER Fabrice		
25.	Monsieur	GAYTE Richard		
26.	Monsieur	GERBAUD Alexandre	Hugues Pierre	
27.	Madame	GHARBI Chiraze		MERIAH
28.	Monsieur	GRANGY Richard	JEAN ROGER	
29.	Monsieur	GRASSO Serge		
30.	Monsieur	HONORE Philippe	CHRISTIAN ROBERT	HONORE
31.	Monsieur	HOUZET Antoine	Jean François	
32.	Monsieur	JABOUILLE François	Henri	



**EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL
DE 1ERE CLASSE AG**

SESSION 2025

**Liste des candidats admis
Jury des admissions du jeudi 25 septembre 2025**

Le jury a fixé le seuil d'admission à 10/20

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
33.	Monsieur	JACQUET Christophe		
34.	Monsieur	LABASTIE Didier		
35.	Monsieur	LE BARBU Yann		
36.	Monsieur	LIOGIER Arnaud	MICHEL ANTOINE	
37.	Madame	LIVIN Elodie		MASSON
38.	Monsieur	LORNAGE Jean-Sébastien		
39.	Monsieur	LUPO Salvatore	ARMANDO	
40.	Monsieur	MARAIS Grégoire		
41.	Monsieur	MARILLER Anthony	Ghislain	
42.	Monsieur	MARQUES Gilles	Marie, Jean	
43.	Monsieur	MARQUET Fabien		
44.	Madame	MARTIN Océane		
45.	Monsieur	METGÉ Frederic		
46.	Monsieur	MILLET Davy		
47.	Monsieur	MORFEUILLET Emmanuel		
48.	Monsieur	MOULIN Enrique		

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL
DE 1ERE CLASSE AG**

SESSION 2025

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS
JURY DES ADMISSIONS DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

LE JURY A FIXE LE SEUIL D'ADMISSION A 10/20

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
49.	Monsieur	NEVERS Mickaël		
50.	Monsieur	OGIER Jean Marc	Pierre Nicolas	
51.	Monsieur	ORHAND Hugues	Jean Paul	
52.	Madame	PATET Stéphanie		GAMET
53.	Madame	PELLEGRIN Emmanuelle		
54.	Monsieur	PICOT Anthony		
55.	Monsieur	PIZZOCCARO Pascal		
56.	Monsieur	PORTAILLER Gilles		
57.	Monsieur	PUECH Christian		
58.	Monsieur	RABOT Jeremy	ANDRÉ	
59.	Madame	RAHALI Chiraz		
60.	Madame	RASCLE Anael	Gisèle, Laure	
61.	Monsieur	RIFFARD Louis		
62.	Monsieur	ROUSSEAU Nicolas	René	
63.	Monsieur	SALVI Sylvain	JEAN, DOMINIQUE	
64.	Monsieur	SUBRIN Laurent		

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL
DE 1ERE CLASSE AG**

SESSION 2025

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS
JURY DES ADMISSIONS DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

LE JURY A FIXE LE SEUIL D'ADMISSION A 10/20

Nombre de candidats		CANDIDAT	AUTRES PRÉNOMS	NOM PATRONYMIQUE
65.	Monsieur	TRAVARD Georges	Daniel Antoine	
66.	Madame	VERGNES Jessica		
67.	Madame	VEYRAT Murielle	MARIE	
68.	Monsieur	VUILLET Sylvain	Bernard	
69.	Monsieur	WOJCIK Ludovic	CHARLES	
70.	Monsieur	YNNA Anthony		
71.	Monsieur	ZUNITOW David		